



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DE LA VILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Paris, le 18/03/2021

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DANS LES QUARTIERS : LA MINISTRE CHARGÉE DE LA VILLE LABELLISE 14 « QUARTIERS PRODUCTIFS »

A l'occasion de la troisième édition du Printemps des Territoires, organisée par la Banque des Territoires de la Caisse des dépôts, la ministre chargée de la Ville Nadia Hai annonce le lancement du programme « Quartiers productifs » et son déploiement sur 14 territoires pilotes.

Ce programme, annoncé le 29 janvier dernier lors du Comité interministériel des villes présidé par le Premier Ministre, vise à accompagner et accélérer le développement économique des quartiers prioritaires situés dans 14 territoires d'expérimentation.

Portée par le ministère chargé de la Ville et mis en œuvre conjointement par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque des Territoires de la Caisse des dépôts et Bpifrance, la démarche Quartiers Productifs a une double ambition : accompagner les collectivités dans la définition de stratégies territoriales de développement économique et rendre plus accessible l'offre de dispositifs existants.

Ces territoires « Quartiers productifs » pourront ainsi faire émerger et accélérer des projets centrés sur 4 priorités :

- le soutien à l'entrepreneuriat
- le développement du commerce et de l'artisanat
- l'implantation d'activités productives
- la transition numérique.

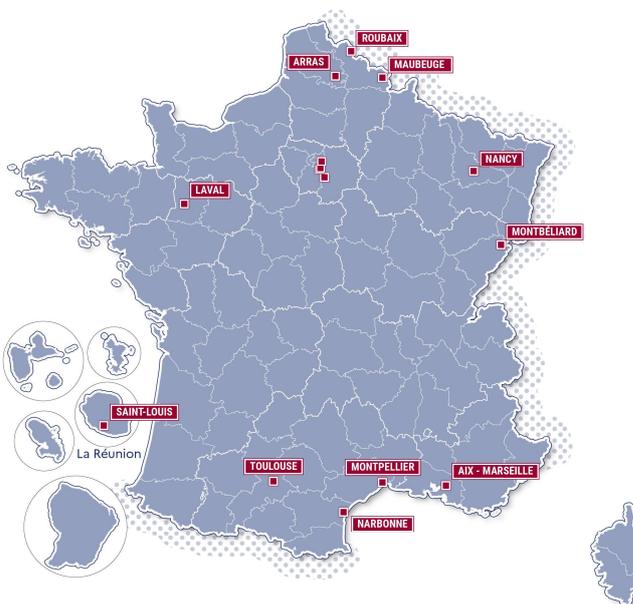
« Trop longtemps l'accompagnement social a été la règle et le développement économique l'exception. Or, ma conviction est que c'est un levier incontournable pour l'attractivité de nos territoires, les emplois, la qualité de vie. Avec ce programme, nous soutenons les collectivités qui se mobilisent pour la vitalité de leurs quartiers », déclare Nadia Hai.

Cette première vague sera déployée dans les territoires suivants : la Métropole Aix-Marseille, la Communauté urbaine d'Arras, Laval Agglomération, la Communauté d'agglomération Maubeuge Val de Sambre, Pays de Montbéliard Agglomération, Montpellier Méditerranée Métropole, l'EPT Est Ensemble, l'EPT Grand Paris Sud, le Grand Narbonne, le Grand Nancy, Orly-Choisy, Roubaix, Toulouse Métropole et Saint-Louis de la Réunion.



14

Territoires retenus pour l'expérimentation "Quartiers Productifs" en mars 2021



Source : Ministère chargé de la ville 03/2021 - Réalisation : ANCT / Pôle ADT - Cartographie 03/2021

[Retrouvez en ligne le communiqué de presse](#)



Contacts presse

Ministre déléguée auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargée de la Ville

Tél : 01 44 49 85 65

Mél : communication.nh@cohesion-territoires.gouv.fr

Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)

Mél : emploi-developpement@anct.gouv.fr / relations.presse@anct.gouv.fr

Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU)

Damien RANGER / Camille MAIRE - Direction des Relations publiques et de la Communication

Tél : 01.53.63.56.89

Mél : dranger@anru.fr / cmaire@anru.fr

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

Marie-Caroline CARDI

Tél : 06 38 53 97 67

Mél : marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr

BPI France

Laure SCHLAGDENHAUFFEN laure.schlagdenhauffen@bpifrance.fr

Tél. : 01 41 79 85 38